



INVITATION A SOUMISSIONNER (RFP) (Pour les services de faible valeur)

ADVERTISEMENT	DATE : Octobre 19 2015
	REFERENCE : RFP/LIMPEZA/04-2015

Chère Madame/Cher Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser votre soumission au titre de **SERVIÇOS DE LIMPEZA ao Edifício das Nações Unidas.**

Veuillez utiliser le formulaire figurant dans l'annexe 2 jointe aux présentes pour les besoins de la préparation de votre soumission.

Les soumissions peuvent être déposées jusqu'au Lundi **Novembre 11 2015 15H00** via courrier mail à l'adresse suivante :

Escritório Comum do UNDP/UNFPA e UNICEF
Chefe das Operações
Av. OUA, Achada Santo António, Praia
Octavio Silva
Tel. +238 2609600

Votre soumission doit être rédigée en ***Português ou Français***, et assortie d'une durée de validité minimum de ***60 Jour***.

Dans le cadre de la préparation de votre soumission, il vous appartiendra de vous assurer qu'elle parviendra à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite. Les soumissions qui seront reçues par le PNUD postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte. Si vous transmettez votre soumission par courrier électronique, veuillez vous assurer qu'elle est signée, en format .pdf et exempte de virus ou fichiers corrompus.

Les services proposés seront examinés et évalués en fonction de l'exhaustivité et de la conformité de la soumission et du respect des exigences indiquées dans la RFP et dans l'ensemble des autres annexes fournissant des détails sur les exigences du PNUD.

La soumission qui répondra à l'ensemble des exigences, satisfera l'ensemble des critères d'évaluation et possèdera le meilleur rapport qualité/prix sera sélectionnée aux fins d'attribution du contrat. Toute offre qui ne répondra pas aux exigences sera rejetée.

Toute différence entre le prix unitaire et le prix total sera recalculée par le PNUD. Le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le prestataire de services n'accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul et les corrections d'erreurs effectués par le PNUD, sa soumission sera rejetée.

Aucune modification du prix résultant de la hausse des coûts, de l'inflation, de la fluctuation des taux de change ou de tout autre facteur de marché ne sera acceptée par le PNUD après réception de la soumission. Lors de l'attribution du contrat ou du bon de commande, le PNUD se réserve le droit de modifier (à la hausse ou à la baisse) la quantité des services et/ou des biens, dans la limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du montant total de l'offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions.

Tout contrat ou bon de commande qui sera délivré au titre de la présente RFP sera soumis aux conditions générales jointes aux présentes. Le simple dépôt d'une soumission emporte acceptation sans réserve par le prestataire de services des conditions générales du PNUD figurant à l'annexe 3 des présentes.

Veuillez noter que le PNUD n'est pas tenu d'accepter une quelconque soumission ou d'attribuer un contrat/bon de commande et n'est pas responsable des coûts liés à la préparation et au dépôt d'une soumission par le prestataire de services, quels que soient le résultat ou les modalités du processus de sélection.


La procédure de contestation que le PNUD met à la disposition des fournisseurs a pour but de permettre aux personnes ou entreprises non retenues pour l'attribution d'un bon de commande ou d'un contrat de faire appel dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence. Si vous estimez que vous n'avez pas été traité de manière équitable, vous pouvez obtenir des informations détaillées sur les procédures de contestation ouvertes aux fournisseurs à l'adresse suivante : <http://www.undp.org/procurement/protest.shtml> .

Le PNUD encourage chaque prestataire de services potentiel à éviter et à prévenir les conflits d'intérêts en indiquant au PNUD si vous-même, l'une de vos sociétés affiliées ou un membre de votre personnel a participé à la préparation des exigences, du projet, des spécifications, des estimations des coûts et des autres informations utilisées dans la présente RFP.

Le PNUD applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des fraudes et autres pratiques interdites et s'est engagé à prévenir, identifier et sanctionner l'ensemble de ces actes et pratiques préjudiciables au PNUD, ainsi qu'aux tiers participant aux activités du PNUD. Le PNUD attend de ses fournisseurs qu'ils respectent le code de conduite à l'intention des fournisseurs de l'Organisation des Nations Unies qui peut être consulté par l'intermédiaire du lien suivant : http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre soumission.

Cordialement,



[Salette Bettencourt]
[Administrative Analyst]
[19/10/2015]

Description des exigences

Contexte	<i>Management Project</i>		
Partenaire de réalisation du PNUD	FAO, OMS,		
Brève description des services requis ¹	Assurer le nettoyage de l'intérieur et de l'extérieur de bâtiment.		
Liste et description des prestations attendues	S'il vous plaît voir ci-joint TdR		
Personne devant superviser le travail/les prestations du prestataire de services	Comité de Gestion		
Lieu des prestations	Au siège du prestataire		
Durée prévue des prestations	1 an renouvelable, deux fois maximum		
Date de commencement prévue	1 Mars 2016		
Date-limite d'achèvement	31/12/2016		
Calendrier d'exécution indiquant la composition et la chronologie des activités	Requis		
Devise de la soumission	Devise locale - Escudos		
Taxe sur la valeur ajoutée applicable au prix offert ²	Doit exclure l'IVA et autres impôts indirects applicables		
Durée de validité des soumissions (à compter du dernier jour de dépôt des soumissions)	60 jours Dans certaines circonstances exceptionnelles, le PNUD pourra demander au soumissionnaire de proroger la durée de validité de sa soumission au-delà de qui aura été initialement indiqué dans la présente RFP. La soumission devra alors confirmer par écrit la prorogation, sans aucune modification de la soumission.		
Soumissions partielles	Interdites		
Conditions de paiement	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Condition de versement du paiement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sous trente (30) jours à compter de la date à laquelle les conditions suivantes seront respectées : a) l'acceptation écrite par le PNUD de la qualité des prestations (et non pas leur simple réception) ; et b) la réception de la facture du prestataire de services.</td> </tr> </tbody> </table>	Condition de versement du paiement	Sous trente (30) jours à compter de la date à laquelle les conditions suivantes seront respectées : a) l'acceptation écrite par le PNUD de la qualité des prestations (et non pas leur simple réception) ; et b) la réception de la facture du prestataire de services.
Condition de versement du paiement			
Sous trente (30) jours à compter de la date à laquelle les conditions suivantes seront respectées : a) l'acceptation écrite par le PNUD de la qualité des prestations (et non pas leur simple réception) ; et b) la réception de la facture du prestataire de services.			

¹ Des TdR peuvent être joints si les informations énumérées dans la présente annexe ne suffisent pas à décrire de manière exhaustive la nature des prestations et les autres détails relatifs aux exigences.

² L'exonération de TVA varie d'un pays à l'autre. Veuillez cocher ce qui est applicable au CO/BU du PNUD demandant les services.

Personne(s) devant examiner/inspecter/approuver les prestations/les services achevés et autoriser le versement du paiement	Comité de Gestion
Type de contrat devant être signé	Contrat de services professionnels
Critère d'attribution du contrat	<ul style="list-style-type: none"> • Prix offert le plus bas parmi les offres recevables sur le plan technique (Meilleure offre financière par rapport aux services à rendre selon les TdR • Acceptation sans réserve des conditions générales du contrat du PNUD (CGC). Il s'agit d'un critère obligatoire qui ne peut pas être supprimé, quelle que soit la nature des services demandés. La non-acceptation des CGC peut constituer un motif de rejet de la soumission.
Critère d'évaluation de la soumission	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise de l'entreprise • Méthodologie, son adéquation aux conditions et au calendrier du plan d'exécution • Structure de la direction et qualifications du personnel clé
Le PNUD attribuera le contrat à :	Un seul et unique prestataire de services
Annexes de la présente RFP	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire de présentation de la soumission (annexe 2) • Conditions générales / Conditions particulières (annexe 3)³ • TOR détaillés
Personnes à contacter pour les demandes de renseignements (Demandes de renseignements écrites uniquement) ⁴	<p>Pedro Gomes Procurement Associate Fax - 262 1494 /courrier électronique : registry.cv@cv.io.un.org</p> <p>Les réponses tardives du PNUD ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de dépôt des soumissions, sauf si le PNUD estime qu'une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux soumissionnaires.</p>
Autres informations	<p>Afin de permettre au prestataire de mieux préparer sa proposition et afin d'apprécier la nature et le volume des travaux, une visite des lieux est prévue pour le 26 Novembre 2015 à 10 heures, pour l'Immeuble Nations Unie – Av. OUA, Achada Santo António.</p> <p>Tous les soumissionnaires intéressés au concours sont encouragés à le faire.</p> <p>Les soumissionnaires intéressés sont libres de présenter leur offre sans réaliser la visite, qui n'est pas obligatoire.</p>

³ Il est signalé aux prestataires de services que la non-acceptation des conditions générales (CG) peut constituer un motif d'élimination du présent processus d'achat.

⁴ La personne à contacter et l'adresse sont indiquées à titre officiel par le PNUD. Si des demandes de renseignements sont adressées à d'autres personnes ou adresses, même s'il s'agit de fonctionnaires du PNUD, le PNUD ne sera pas tenu d'y répondre et ne pourra pas confirmer leur réception.